

BULLETIN MUNICIPAL

Décembre 2012

MUNICIPALITÉ DE SAINT-SÉVERIN

VOEUX DE NOËL



*En mon nom personnel
et au nom des membres du conseil municipal,
nous tenons à souhaiter à chacun et chacune d'entre vous
un Joyeux Noël et une Bonne Année 2013.*

*En cette période de l'année propice aux rencontres,
nous espérons que vous prendrez le temps de prendre du
temps pour tous ceux et celles qui sont important
dans votre vie de tous les jours.*

Michel Champagne, Maire

Julie Trépanier, Conseillère

Marie-Ève St-Amand, Conseillère

René Veillette, Conseiller

Lucie Francoeur, Conseillère

Cécile G. Déry, Conseillère

Pierre Lafontaine, Conseiller



Dans ce numéro :

Communiqué	2	1986, place du Centre
Invitations	3	Saint-Séverin G0X 2B0
Activités pastorales	4-5	Téléphone: 418-365-5844
Budget	6-7	Télécopieur: 418-365-7544
Régie des incendies	8	st-severin.ca
CSSS Vallée de la Bastiscan	9	st-severin@regionmekinac.com
Bibliothèque	10-11	
Calendrier	12	



HORAIRE DES FÊTES DU BUREAU MUNICIPAL

Le bureau municipal sera fermé **le lundi 24 décembre 2012 au 2 janvier 2013**. Le 3 janvier nos bureaux seront ouverts.

Meilleurs vœux pour de très Joyeuses Fêtes ! Que cette nouvelle année soit plus que généreuse et procure sans cesse des journées très heureuses !

CALENDRIER DES RÉUNIONS DU CONSEIL POUR L'ANNÉE 2013

Les réunions du conseil municipal ont lieu les lundis et débutent à 20h00:

- | | | | |
|---------------|--------------------------------------|---------------|--------------|
| • 14 janvier | • 11 février | • 11 mars | • 18 avril |
| • 13 mai | • 10 juin | • 8 juillet | • 12 août |
| • 9 septembre | • 1 ^{er} octobre
(mardi) | • 11 novembre | • 9 décembre |

CALENDRIER DES RÉUNIONS DE LA MRC POUR L'ANNÉE 2013

Les réunions de la MRC ont lieu les mercredis et débutent à 20h00:

- | | | | | |
|--------------|--------------|----------------|--------------|---------------|
| • 16 janvier | • 20 février | • 20 mars | • 17 avril | • 15 mai |
| • 19 juin | • 21 août | • 18 septembre | • 16 octobre | • 27 novembre |

OTJ SAINT-SÉVERIN

On est à la recherche de personnes pour se charger de l'entretien de la patinoire. Ces personnes devront s'occuper de l'arrosage et du déblaiement.

Pour informations: Jacques Flageol
418-365-3948

**La Municipalité régionale de comté de Mékinac****OFFRE D'EMPLOI**

La MRC de Mékinac est constituée de dix (10) municipalités, 12 500 personnes, sur un territoire de 5 200 km².

INGÉNIEUR CIVIL

Poste régulier temps complet (35 h/sem)

Pour connaître les détails de cette offre d'emploi : www.mrcmekinac.com

sous l'onglet « actualité » / « communiqué »

Fin du concours : le 7 janvier 2013 à midi (12h)



« TOUT MÉKINAC s'envole dans le ciel de Grandes-Piles »

En effet les 26 et 27 janvier prochains, les municipalités de Mékinac ainsi que la MRC de Mékinac, participeront à un grand combat de Rokkakus dans le cadre du Festi-Volant Grandes-Piles, édition 2013. Une envolée spectaculaire en couleur et en action qui sera une toute première « mondiale » pourquoi pas! Un évènement qui stimulera le dynamisme et la fibre régionale de Mékinac.

Les maires de chacune des Municipalités seront mis au défi pour défendre leurs couleurs dans un combat amical, mais acharné, sur la rivière St-Maurice toute gelée. Un trophée sera remis à la Municipalité gagnante qui aura su maintenir son cerf-volant Rokkaku dans le ciel le plus longtemps possible. Cette dernière devra remettre le trophée en jeu l'année suivante...

Les citoyens des quatre coins de la MRC sont donc cordialement invités à venir encourager leur premier magistrat ou son représentant. C'est un rendez-vous les 26 et 27 janvier 14 heures, quai municipal de Grandes-Piles. Un rendez-vous qui promet!

D'autres activités sont à l'honneur dans la programmation : spectacles « *A Visible Jazz Touch of Genesis* » une chance unique de voir Martin Levac et ses musiciens dans la région (vendredi 25 janvier, 20 heures) et « *Hommage aux Beatles* » le groupe SHOUT, (samedi 26 janvier 20 heures) sous le grand chapiteau chauffé. Veuillez consulter notre site web www.festivolant.com pour prendre connaissance de notre programmation d'activités familiales et de plaisirs d'hiver.

Merci à : Lac-aux-Sables, Saint-Adelphe, Saint-Roch de Mékinac, Saint-Tite, Saint-Séverin, Sainte-Thècle, Grandes-Piles, , Hérouxville, Trois-Rives et la MRC de Mékinac.

Pour informations : Carole Moisan, 819-415-0140 c.moisan_@festivolant.com

FADOQ DE SAINT-SÉVERIN



Le club FADOQ de Saint-Séverin vous invite à son 1^{er} dîner de l'année, mercredi le 16 janvier 2013 à la salle communautaire Robert Crête. De belles surprises vous attendent!

Activités en après-midi. Inscrivez-vous avant le 13 janvier 20h00, auprès de :

Thérèse Gélinas (365-4126), Lise Lefebvre (365-3023) ou Cécile Trudel (365-5263).

HORAIRES DES CÉLÉBRATIONS PÉNITENTIELLES

Dimanche, 16 décembre 2012	19h30	Église de Saint-Tite
Mardi, 18 décembre 2012	19h30	Église de Saint-Séverin de Proulxville
Mercredi, 19 décembre 2012	19h30	Église de Saint-Timothee d'Hérouxville

HORAIRES DES MESSES DE NOËL ET DU JOUR DE L'AN

Lundi, 24 décembre 2012	19h30	Église de Saint-Tite, Messe des enfants
	19h30	Église de Saint-Séverin de Proulxville
	21h30	Église de Saint-Timothee d'Hérouxville
	23h00	Église de Saint-Tite
Mardi, 25 décembre 2012	9h30	Foyer Mgr Paquin
Lundi, 31 décembre 2012	9h30	Foyer Mgr Paquin
	19h30	Église de Saint-Timothee d'Hérouxville
Mardi, 1 ^{er} janvier 2013	9h00	Église de Saint-Séverin de Proulxville
	10h30	Église de Saint-Tite

PANIERES DE NOËL

Durant la période de l'Avent, des paniers seront placés au portes de l'Église. Le C.P.P. vous invite à y déposer des denrées non périssables. Avec ces denrées des paniers de Noël seront préparés et distribués aux moins fortunés de notre paroisse. C'est un geste de partage et de fraternité que nous vous invitons à poser.

VISITE AUX MALADES

Noël s'en vient et nous avons entrepris la visite de nos grands malades et des personnes âgées et empêchées de sortir. Si vous désirez que le prêtre aille visiter vos personnes retenues à la maison, communiquez dès que possible au presbytère au 418-365-6300. Nous nous ferons un devoir d'aller vous visiter.

CONCERT DE NOËL

L'A.G.A. vous convie à un concert donné par la chorale Chant de l'heure, dimanche le 23 décembre à 14h00 à l'église de Saint-Tite. Entrée gratuite. Il y aura également tirage pour la Promotion Noël.

AUTORITÉS CIVILES ET RELIGIEUSES

Dimanche, le 6 janvier 2013, à la salle des Aînés de St-Timothee d'Hérouxville, de 14h00 à 16h00, une rencontre fraternelle pour les vœux annuels, rassemblera les Conseils municipaux, les marguilliers, les conseils de pastorale, les comités de liturgie et les employés des fabriques des trois paroisses de St-Tite, St-Séverin de Proulxville et St-Timothee d'Hérouxville.



Ô NUIT DE PAIX!

En venant au monde, Jésus n'a pas fait de bruit, il n'a rien bouleversé, il n'a même pas élevé la voix. Il est venu simplement nous tendre la main pour nous aider à faire le mystérieux passage de la vie dans la dignité.

Que cette paix nous accompagne, petits et grands, tout au long de cette nouvelle année.



Ô NUIT DE FOI!

Dans ce monde du « chacun pour soi », où l'intérêt domine et où la violence est monnaie courante, la confiance aux autres en prend pour son rhume. Jésus se présente à nous comme un enfant, les bras ouverts, qui n'aspire qu'à être accueilli dans l'amour. En cette nouvelle année, que nous puissions l'accueillir en toute confiance car il peut être source de notre bonheur.

Ô NUIT D'AMOUR!

Nous sommes trop souvent en manque d'affection, que nous cherchons à combler par des plaisirs éphémères qui ne parviennent pas à enrayer notre solitude. C'est par amour que Jésus vient partager nos vies. Il fait de nous une grande famille en nous donnant un Père et une Mère célestes. Il nous convie à l'amour envers les plus petits. Que cette nouvelle année en soit une de grande fraternité nous conduisant sur la route vers un bonheur d'éternité.

Ô NUIT D'ESPOIR!

La souffrance est notre lot quotidien. L'insécurité cherche à paralyser nos pas. Nous avons de la misère à nous orienter dans la vie. Et voilà apparaît comme une étoile dans la nuit, prêt pour nous guider vers la lumière d'un bonheur qui ne s'éteindra pas. Il est là. Il frappe à notre porte. Puissions-nous lui faire une petite place chez-nous pour que la joie de Noël se perpétue à chaque jour.



**JOYEUX NOËL, BONNE ET HEUREUSE ANNÉE!
ET QUE DIEU VOUS BÉNISSE!**

Paul-Émile Landry
A curé
Paul-Émile Landry, prêtre-curé

Nous voici, une fois de plus, arrivés à la présentation de nos prévisions budgétaires pour l'année à venir.

Établir un budget pour une petite municipalité est un exercice complexe, qui exige autant de créativité et de sens de l'innovation que de rigueur. Il nous faut explorer toutes les avenues, examiner toutes les possibilités qui s'offrent à nous, pour faire face de façon responsable aux contraintes financières qui pèsent sur les municipalités, tout en répondant aux besoins de la population. Notre responsabilité ne se limite pas à fournir des services mais à créer un milieu de vie.

Créer un milieu de vie c'est s'assurer, en premier lieu, que les besoins de base soient comblés.

Dans le budget 2013, nous avons consenti des sommes importantes pour continuer à améliorer notre réseau routier, ce qui sera encore notre priorité pour cette année. Nous allons aussi terminer les projets en cours comme l'écocentre et la rénovation de la bâtisse de l'OTJ.

Notre défi pour les prochaines années pour assurer notre développement et maintenir notre qualité de vie, sera de travailler à l'essor de la construction et à créer un climat favorable aux investisseurs.

Dans les faits, suite à l'adoption du budget la majorité des contribuables connaîtront une hausse de leur compte de taxes d' en moyenne 1%.

Exemple d'une propriété de 72 500.00\$ avec tous les services	2012	2013
Taxe foncière générale	406.00\$	420.50\$
Taxe sûreté du Québec	79.75\$	79.75\$
Taxe voirie locale	137.75\$	137.75\$
Taxe spéciale voirie règlement 491	50.75\$	50.75\$
Incendie SCR	21.75\$	21.75\$
Taxe de vidanges	160.91\$	160.91\$
Taxe d'égout	235.29\$	235.29\$
Taxe d'eau	188.25\$	188.25\$
Taxe d'eau, phase I	0.00\$	0.00\$
Taxe d'eau, phase II	63.20\$	63.20\$
Taxe d'assainissement règlement # 489	249.12\$	249.12\$
Taxe réfection aqueduc règlement # 490	32.00\$	32.00\$
Taxe réfection aqueduc Grand-Rang	105.80\$	105.80\$
Taxe renflouement fonds d'administration règlement # 526	36.00\$	36.00\$
Total	1766.57\$	1781.07\$

REVENUS

Catégories	Budget 2012	Budget 2013
	\$	\$
Taxes	854 908.00	868 354.00
Paiements tenant lieu de taxes	61 219.00	87 919.00
Autres revenus de sources locales	6 900.00	6 900.00
Services rendus	6 600.00	6 600.00
Transferts	318 349.00	325 749.00
Total	1 247 976.00	1 295 522.00

DÉPENSES

Fonction	Budget 2012	Budget 2012
	\$	\$
Administration générale	204 902.00	213 534.00
Sécurité publique	100 884.00	111 618.00
Transport	280 831.00	274 672.00
Hygiène du milieu	196 656.00	235 209.00
Amélioration des cours d'eau	0.00	0.00
Santé et bien-être	3 500.00	4 500.00
Aménagement, urbanisme et développement	38 110.00	39 273.00
Loisirs et culture	67 073.00	58 209.00
Frais de financement	76 897.00	67 484.00
Remboursement en capital	279 123.00	291 023.00
Immobilisations payées comptant	0.00	0.00
Total	1 247 976.00	1 295 522.00

TAUX DE TAXES

	Budget 2012	Budget 2012
Taxe foncière générale	0.56\$/100\$	0.58\$/100\$
Taxe Sûreté du Québec	0.11\$/100\$	0.11\$/100\$
Incendie (schéma de couverture de risques)	0.03\$/100\$	0.03\$/100\$
Taxe Voirie locale	0.19\$/100\$	0.19\$/100\$
Taxe spéciale voirie - règlement # 491	0.07\$/100\$	0.07\$/100\$
Services municipaux –taux pour une résidence unifamiliale		
Taxe de vidanges	160.91 \$	160.91\$
Taxe d'égout	235.29 \$	235.29\$
Taxe d'eau	188.25 \$	188.25 \$
Taxe d'eau phase I (terminé)	0.00 \$	0.00 \$
Taxe d'eau phase II	63.20 \$	63.20 \$
Taxe d'assainissement, règlement # 489	249.12 \$	249.12 \$
Taxe réfection aqueduc, règlement # 490	32.00 \$	32.00 \$
Taxe réfection aqueduc Grand-Rang, règlement # 522	105.80 \$	105.80 \$
Taxe renflouement fonds d'administration, règlement # 526	36.00 \$	36.00 \$



**Des fêtes en toute sécurité
Pour bien commencer la nouvelle année!**

Les décorations de Noël :

- Assurez-vous que les guirlandes de lumière possèdent un sceau de certification CSA et ULC
- Respectez les instructions du fabricant quant à l'usage intérieur ou extérieur.
- Ne surchargez pas les circuits électriques.
- Ne laissez pas votre arbre allumé lors de votre absence.
- Fixer les guirlandes avec du ruban isolé, ne pas utiliser de clous ou de punaises.
- Éloignez les connecteurs des gouttières métalliques et ne les laissez pas reposer sur le sol.
- Éviter l'utilisation des décorations en crêpe, elles s'enflamment facilement.

Suite à une chute de neige, il faut dégager toutes les issues de la maison ainsi que le parcours y menant.

Le monoxyde de carbone :

Le monoxyde de carbone (CO) est produit lorsqu'un véhicule ou un appareil brûle un combustible comme la gazoline, l'huile, le gaz, le kérosène, le propane le bois et autres dérivés comme les granules, les bûches écologiques. Le CO est inodore, incolore, sans saveur et non irritant. Seul un avertisseur de CO peut détecter sa présence. Un avertisseur de fumée ne protège donc pas contre le CO. Vous pouvez prévenir les intoxications en faisant l'entretien de l'appareil de chauffage et en le faisant inspecter par un entrepreneur au moins une fois par année. Il est important de ramoner sa cheminée une fois l'an. L'utilisation des appareils à combustion nécessite un espace bien ventilé.

Votre détecteur de CO doit avoir le sceau d'un organisme d'homologation reconnu comme CSA et ULC. On doit installer un détecteur de CO sur chaque étage ou on retrouve un appareil à combustion. Dans le corridor, près des chambres à coucher, près de la porte du garage attenant à la maison, près de la cuisine et du foyer. Il peut être installé à n'importe quelle hauteur sur le mur puisque le CO se répand également dans l'atmosphère. www.securitepublique.gouv.qc.ca (Conseils prévention monoxyde de carbone)

*Chaque moment passé avec les êtres chers est indispensable
à notre épanouissement et à notre bonheur.
La fête de Noël est une belle occasion
pour vous manifester tout notre attachement,
et souhaiter que se réalisent
tous vos désirs pour la nouvelle année 2013.*

*Pour tout autre renseignement contacter la Régie des incendies du Centre-Mékinac au
418-365-5143 poste 158*

René Tourigny, directeur



Le CSSS Vallée-de-la-Batiscan met en place un service d'inscription téléphonique pour les consultations médicales sans rendez-vous

Avec le souci d'améliorer les modalités d'accès pour la clientèle à ses services, le CSSS Vallée-de-la-Batiscan implantera dès le 14 janvier 2013, un service d'inscription téléphonique pour les consultations médicales sans rendez-vous des CLSC St-Tite et Ste-Geneviève-de-Batiscan.

En effet, ce nouveau service automatisé permettra aux résidents de Vallée de la Batiscan et aux patients des médecins du CSSS Vallée-de-la-Batiscan de s'inscrire dès 5h le matin pour une consultation le jour même. Pour accéder au service téléphonique, il suffit de composer le 1-855-537-5530 pour le CLSC Ste-Geneviève-de-Batiscan ou le 1855-537-5529 pour le CLSC St-Tite.

Les utilisateurs se verront proposer une heure d'arrivée selon les places disponibles. Ils devront alors se présenter à cette heure à l'accueil du CLSC. Une infirmière procédera ensuite à l'évaluation de leur problème de santé. Enfin, le médecin en charge des consultations médicales sans rendez-vous rencontrera les patients inscrits selon l'urgence de soins que requiert leur état de santé.

Avec les températures hivernales qui rendent parfois les déplacements difficiles, pourquoi ne pas s'assurer d'une disponibilité au service de consultation médicale sans rendez-vous par téléphone dans le confort de son foyer et ainsi éviter parfois des déplacements inutiles? En terminant, rappelons que pour toute urgence, vous devez communiquer avec le service régional info-santé/info-social en composant le 811.

Amélie Germain-Bergeron
Conseillère-cadre aux communications
418-365-7555 poste 5617

CONGÉ DES FÊTES

La Bibliothèque municipale sera fermée les lundis 24 et 31 décembre. Elle sera cependant ouverte le samedi 29 décembre.

HEURE DU CONTE AVEC VÉRONIQUE ST-AMAND : NOËL! NOËL!

Message pour les petits amis de 3 à 6 ans.

C'est encore le temps de t'inscrire pour la prochaine heure du conte. Viens écouter une belle histoire, chanter et bricoler avec Véro. Qui sait? Peut-être rencontreras-tu un invité très spécial!

Malheureusement, maman et papa sont trop vieux et ne peuvent pas rester avec toi mais demande-leur de réserver ta place au 418 365-7293. Les places sont limitées à 10 amis (Dû à la forte demande, en cas d'absence, s.v.p. on retéléphone pour laisser la chance à un autre ami de se joindre à l'activité. Merci.)

Date : le samedi **15 décembre 2012**

Heure : 10 h 30 à la bibliothèque

ÉCHANGE DE COLLECTION

Ce mardi a eu lieu le dernier échange de volumes de l'année. Les bénévoles de la Bibliothèque ont mis en boîte 450 ouvrages et en ont replacé tout autant aux rayons. Venez découvrir les nouveautés!

PORTAIL DE LA BIBLIOTHÈQUE

Pour consulter notre catalogue, renouveler vos prêts, réserver des volumes, en demander par le service de prêt entre bibliothèques ou pour consulter les ressources numériques du réseau, consultez l'adresse suivante :

<http://www.mabibliotheque.ca/>

Choisissez d'abord le réseau Biblio de la Mauricie, puis notre municipalité. Ajoutez l'adresse à vos favoris!

LE NEZ DANS LES LIVRES

Voici nos dernières nouveautés :

ADULTES

Coup de pouce. *Nos 225 meilleures recettes express*

Michel David. *Au bord de la rivière. T.4 Constant*

Liz Curtis Higgs. *Ici brûle sa chandelle. T.5*

Caroline Preston. *Le journal de Frankie Pratt*

Anne-Marie Sicotte. *Le pays insoumis. T. 2 Rue du sang*

Michel Tremblay. *Au hasard la chance*

Louise Tremblay-D'Essiambre. *Les enfants de Jeanne. T.3 La dernière saison*

Marie-Eva de Villiers. *Multidictionnaire de la langue française. 5^e éd.*

JEUNES

Alain M Bergeron. *La fabuleuse saison d'Abby Hoffman*

Alain M Bergeron. *Billy Stuart. T.4 Dans l'œil du cyclope*

Sylvie Louis. *Le journal d'Alice. T.1-5*

Nancy Montour. *La grande chasse au trésor de Millie et Alexis*

Sylvie Payette. *Savannah. T. 1 En plein coeur*

Patrick Sobral. *Les légendaires. T.15*

Et de beaux documentaires pour les jeunes!

La bibliothèque est ouverte le lundi de 18 h à 20 h et le samedi de 10 h à midi.

Toute l'équipe de la Bibliothèque vous souhaite de Joyeuses Fêtes!

1^{er} AU 31 JANVIER 2013

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
		1 	2	3 	4	5 Bibliothèque 10h00 à 12h00
6	7 Bibliothèque 18h00 à 20h00	8	9	10 	11	12 Bibliothèque 10h00 à 12h00
13	14 Vieactive 10h00 à 11h00 Bibliothèque 18h00 à 20h00 Réunion du conseil: 20h00	15	16 Fadoq Dîner mensuel Séance publique de la MRC: 20h00	17 	18	19 Bibliothèque 10h00 à 12h00
20	21 Vieactive 10h00 à 11h00 Bibliothèque 18h00 à 20h00	22	23 Fadoq Activités à 13h	24 	25	26 Bibliothèque 10h00 à 12h00
27	28 Vieactive 10h00 à 11h00 Bibliothèque 18h00 à 20h00	29	30 Fadoq Activités à 13h	31 		 Bibliothèque 10h00 à 12h00